

RÉDACTION

Rédactrice en chef : Rose Agnès Jacquesy

Rédactrice en chef adjointe :

Séverine Bléneau-Serdel

Secrétaire de rédaction : Roselyne Messal

Chef de rubrique, Collection « L'Actualité Chimique - Livres » : Minh-Thu Dinh-Audouin

Secrétaire : Martine Maman

Webmestre : Jérémie Meyer de Ville

Comité des rubriques :

Recherche et développement : Rose Agnès Jacquesy, Industrie : Jacques Bousquet, Enseignement et formation : Katia Fajerweg, TP : Xavier Bataille, Histoire de la chimie : Marika Blondel-Mégrelis, Comment ça marche ? : Véronique Nardello-Rataj, Un point sur : Jean-Pierre Foulon, Chimie des aliments et du goût : Hervé This, En bref : Séverine Bléneau-Serdel et Roselyne Messal, Actualités de la SCF et Agenda : Roselyne Messal, Livres et médias : Yves Dubosc

Comité de rédaction :

P. Arpino, J. Belloni, E. Bordes-Richard, J. Buendia, C. Cartier dit Moulin, R.-E. Eastes, J. Fournier, P. Massiani, M.-T. Ménager, C. Monneret, N. Moreau, J.-M. Paris, P. Pichat, A. Picot, M. Quarton, J. Rangapanaiken, F. Rocquet, H. Toulhoat, L. Valade, M. Verdaguer, P. Walter

Partenariat : CNRS, Fondation Internationale de la Maison de la Chimie

Publication analysée ou indexée par :

Chemical Abstracts, base de données PASCAL

ÉDITION : Société Chimique de France

250 rue Saint-Jacques, 75005 Paris

Rédaction : 28 rue Saint-Dominique, 75007 Paris

Tél. : 01 40 46 71 64 - Fax : 01 40 46 71 63

redaction@lactualitechimique.org

www.lactualitechimique.org

Directeur de la publication : Olivier Homolle,

président de la Société Chimique de France

Imprimerie : SPEI, BP 26, 54425 Pulnoy

Maquette articles : e-Press, Casablanca Technopark, Route de Nouaceur, Casablanca (Maroc)

Maquette hors articles : Mag Design

www.magdesign.info

ISSN version papier 0151 9093

ISSN version électronique 2105 2409

PUBLICITÉ

EDIF, Le Clemenceau, 102 avenue Georges

Clemenceau, 94700 Maisons-Alfort

Tél. : 01 43 53 64 00 - Fax : 01 43 53 48 00

edition@edif.fr, www.edif.fr

Index des annonceurs : p. 2

© SCF 2013 - Tous droits réservés

Dépôt légal : octobre 2013

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, fait sans le consentement de l'auteur, ou des ayants droits, ou ayant cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. La loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies et les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.

TARIFS 2013 - L'ACTUALITÉ CHIMIQUE

(11 numéros par an)

Abonnement papier + électronique

Particuliers : France 95 € - Étranger 100 €

Institutions : France 195 € - Étranger 205 €

Lycées : France 110 € - Étranger 130 €

Abonnement électronique seul (France/Étranger)

Particuliers : 55 € - **Institutions** : 155 € - **Lycées** : 70 €

Membres de la SCF : abonnement inclus

dans la cotisation ou à tarif préférentiel

Abonnement : SCF, Nadine Colliot

250 rue Saint-Jacques, 75005 Paris

Tél. : 01 40 46 71 66 - Fax : 01 40 46 71 61

adhesion@societechimiquedefrance.fr

Prix de vente au numéro : 32 € (port inclus)



Experts et expertise

Est-ce que la vérité conduit au bien ? C'est ce que pensait Socrate : seuls les ignorants peuvent faire le mal. Celui qui connaît la vérité, lumière qui éclaire tout, ne peut s'engager que sur la bonne voie. Comme l'humanité est de plus en plus savante, elle devrait en conséquence agir avec de plus en plus de sagesse, de mesure et d'intelligence... collective. Or qu'observe-t-on depuis les temps anciens où Prométhée a donné le feu à l'humanité ? L'Homme aurait pu en devenir plus sagace et réfléchi, et pourtant ceux qui en disposaient ont commencé à s'entretuer. Savoir ne suffit donc pas, et la question se pose : qu'enseigner pour former des citoyens, dans une société où les réactions émotionnelles ont pris le dessus et forment, de fait, l'opinion publique ?

Certaines de ces attitudes en arrivent à avoir force de loi, relayées par les sondages, les médias et parfois sanctifiées par décision de justice et/ou par les pouvoirs publics. « *La société civile mondiale dit aujourd'hui sa colère face à l'immensité du cynisme qui défigure les bonnes consciences et les belles paroles des décideurs publics et privés* », écrivait récemment l'avocat William Bourdon, n'hésitant pas à comparer les lanceurs d'alerte à Martin Luther King et Gandhi et les qualifiants d'hyper-citoyens. Nous voilà au cœur du sujet. Ceux qui savent de par leur métier, leurs travaux, ne recherchent que le pouvoir et sont ainsi disqualifiés, car ils ne disent pas le vrai. Ce sont les experts. Ceux qui dénoncent ce pouvoir sont toujours vertueux, car ils privilégient l'intérêt supérieur, si nécessaire au détriment du respect de la loi...

La question suivante concerne alors le concept de société. La société (du latin *socius* : compagnon, associé) est un groupe d'individus unifiés par un réseau de relations, de traditions et d'institutions. Le *Livre Blanc de la gouvernance de l'Union européenne* en donne une définition qui s'appuie sur les associations de tous types, et bien sûr les organisations syndicales, le Medef, les ONG... Ce qui entraîne le risque d'une certaine confusion entre d'une part la société comme ensemble des citoyens, et d'autre part des organisations s'attribuant une légitimité de représentant de « la » société civile dans sa totalité. Or une association ne traduit souvent qu'une perception, très

ciblée sur un aspect particulier d'une question de société, et n'est donc pas représentative de la société dans son ensemble. Il s'agit bien de perception, dont il est hasardeux de penser qu'elle puisse être plus indépendante que celle des experts, en général et hors cas particuliers.

Pour contourner le problème, plusieurs établissements publics de recherche, suivant l'exemple de l'Inserm, se sont dotés d'une part de comités d'éthique – forums où toutes les sensibilités sont supposées s'exprimer –, d'autre part de comités d'expertise collective, pluridisciplinaires. L'État s'est quant à lui doté d'un certain nombre d'instances, incluant les Assemblées élues, représentatives par principe des diverses nuances de la *vox populi*, les structures qui en sont issues comme l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques (OPECST) ou les agences indépendantes d'évaluation comme l'ANSES. D'autre part, les Académies s'intéressent à l'expertise depuis quelques années, la diffusent en utilisant les moyens modernes, et ouvrent même leurs portes à des séances publiques portant sur des sujets sensibles ou non. Que penser alors du doute qui entoure toutes ces formes d'analyses, d'études, de réflexions, voire de leur dénigrement ? Que penser même de la suspicion qui entoure notre représentation nationale – et le déni républicain qui en est la conséquence – ou nos élites, certes constituées d'êtres humains, donc faillibles et soumis aux passions ? Pour résumer, l'expertise est-elle une mission impossible, hors quelques minorités agissantes auto-investies de l'exercice de la responsabilité sociétale ?

Comment les sociétés savantes peuvent-elles se positionner dans un tel contexte ? Et notamment la Société Chimique de France, et sa revue, *L'Actualité Chimique* ? Elles osent ! Et c'est ainsi que, sans crainte, ce numéro double est consacré à l'expertise et à ses applications dans des domaines qui concernent directement la population et la société..., le deuxième volet de « La chimie mène l'enquête ». Pour cela, Patrick Arpino, déjà coordinateur du numéro de 2010, a fait appel aux meilleurs spécialistes européens pour qu'ils présentent leur expertise dédiée à la résolution de crimes et délits. Qu'ils en soient remerciés.

Rose Agnès Jacquesy
Rédactrice en chef